CONSEIL DE QUARTIER DE FASS NOFLAYE 2

Commune de Rufisque Nord

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION

Séance du 22 novembre 2026 (conférence téléphonique)

Date	Dimanche 22 novembre 2026
Heure d'ouverture	20 h 00
Heure de clôture	21 h 30
Lieu	Conférence téléphonique (appel de groupe WhatsApp)
Président de séance	M. Abou Samb
Secrétaire de séance	M. Samba Thiam
Membres présents	Neuf (9) sur treize (13) — quatre (4) absents — quorum atteint

Le dimanche 22 novembre 2026, à 20 heures, les membres du Conseil de quartier de Fass Noflaye 2 se sont réunis par conférence téléphonique, au moyen d'un appel de groupe WhatsApp.

La séance a été ouverte par M. Abou Samb, Président de séance, qui a souhaité la bienvenue aux participants. Neuf (9) membres sur treize (13) étaient présents et quatre (4) étaient absents, ainsi qu'en atteste la liste de présence annexée au présent procès-verbal. Le quorum étant atteint, la réunion a pu délibérer valablement.

1. Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Dépôt de la candidature à la mairie.
3. Exposé des feuilles de route des commissions du Conseil.

2. Dépôt de la candidature à la mairie

Le Conseil a examiné la question du dépôt de la candidature du quartier auprès de la mairie, afin de bénéficier de l'appui des services municipaux pour les actions retenues.

3. Exposé des feuilles de route des commissions

Les commissions du Conseil ont exposé leurs feuilles de route. Les points suivants ont été retenus.

3.1. Commission Éducation et formation

Les membres ont arrêté le plan d'activités éducatives suivant :

- cours de Coran et de français, planifiés de juillet à septembre ;
- colonie de vacances, organisée en partenariat avec l'AMIQ ;
- journée d'excellence à l'intention des élèves candidats au CFEE et au BAC.

3.2. Commission Environnement et cadre de vie

Le Conseil a insisté sur la nécessité d'un assainissement responsable et partagé, ainsi que d'une amélioration du cadre de vie. Les points suivants ont été retenus :

- état des lieux de l'insalubrité dans le quartier, avec identification des zones insalubres (y compris celles nécessitant une démolition) et des canaux, et hiérarchisation des problèmes ;
- priorisation des sites d'étude de terrain, afin de mobiliser la main-d'œuvre bénévole ;
- planification de solutions pour éradiquer durablement l'insalubrité ;
- sensibilisation des populations à la gestion durable des déchets et aux gestes éco-responsables au quotidien.

Le plan d'action comprend un diagnostic participatif avec localisation des points à traiter, une fiche de synthèse établie avec le délégué de quartier et l'organisation d'une journée environnementale :

- nettoyage des dépôts sauvages ;
- aménagement des espaces verts ;
- mise en place d'une brigade d'hygiène ;
- diagnostic des zones étroites et des espaces verts.

3.3. Finances, contributions et solidarité

Le Conseil a rappelé que toute activité suppose un financement. Les dispositions suivantes ont été retenues :

- contribution des membres comprise entre 5 000 F CFA et 10 000 F CFA ;
- caisse sociale et de solidarité : contribution minimale de 500 F CFA par ménage ;
- vente de cartes « Barkelou » à partir de 200 F CFA, afin de répondre aux besoins financiers.

3.4. Organisation, mobilisation et calendrier

Les membres ont convenu du calendrier suivant :

- organisation d'une première conférence de lancement et de mobilisation sur le thème « Quartier propre et quartier en bonne santé » (Set-Setal) ;
- journées de consultation gratuite ;
- en juin 2027 : lancement du programme « Quartier en sécurité » (éclairage, lampes) avec création d'une brigade de sécurité ;
- organisation d'une fête de fin d'année ;
- tenue d'une réunion du Conseil tous les quinze (15) jours.

4. Résolutions et décisions

À l'issue de l'exposé des feuilles de route, la réunion a adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 : dépôt de la candidature du quartier auprès de la mairie.

Résolution n° 2 : adoption du programme éducatif : cours de Coran et de français (juillet–septembre), colonie de vacances en partenariat avec l'AMIQ et journée d'excellence (CFEE, BAC).

Résolution n° 3 : réalisation du diagnostic participatif, de la fiche de synthèse et de la journée environnementale.

Résolution n° 4 : adoption des contributions : 5 000 à 10 000 F CFA par membre, 500 F CFA minimum par ménage pour la caisse sociale et de solidarité, et vente de cartes « Barkelou » à partir de 200 F CFA.

Résolution n° 5 : organisation de la première conférence « Quartier propre et quartier en bonne santé », des journées de consultation gratuite, du programme « Quartier en sécurité » en juin 2027 et de la fête de fin d'année.

Résolution n° 6 : tenue d'une réunion du Conseil tous les quinze (15) jours.

5. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 21 heures 30 minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Rufisque, le 22 novembre 2026.

Le Président de séance	Le Secrétaire de séance
Abou Samb	**Samba Thiam**

Annexe : Liste de présence

Membres du Conseil convoqués à la réunion du 22 novembre 2026 (conférence téléphonique par appel de groupe WhatsApp) : 13 membres, dont 9 présents et 4 absents.

N°	Nom et prénom	Présence
1	Mouhamed Seck (Président – Environnement et cadre de vie)	Présent
2	Jean Emmanuel Sat (Président – Éducation et formation)	Présent
3	Sophie Seck (Présidente – Santé et hygiène)	Absente
4	Adja Ngoné Dia (Présidente – Social et solidarité)	Présent
5	Pape Fall (Président – Jeunesse, sport et loisirs)	Absent
6	Pape Mbaye (Président – Partenariat, relations extérieures et ressources financières)	Présent
7	Alioune Diop (Président – Organisation et mobilisation)	Présent
8	Diadji Sarr (Président – Sécurité)	Absent
9	Abdou Salam Sarr (Président – Communication, vulgarisation et information)	Absent
10	Sangué Leye (Membre – Environnement et cadre de vie)	Présent
11	Abou Samb (Président du Conseil de quartier)	Présent
12	Samba Thiam (Secrétaire Général)	Présent
13	Bedy Mbow (Vice-Présidente)	Présent